

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	La désaffectation des Halles CFF de Sébeillon : et la lutte contre les changements climatiques ?
Postulante :	Laura Manzoni et consorts

Contexte:

Dans le journal 24 heures du 21.08.2019, on lit que « La cathédrale en béton sera la Mecque du trampoline ». Une année et demie après le début de l'appel à projets pour la réaffectation de ces halles aux marchandises, CFF Immobilier et la Ville de Lausanne ont retenu l'idée d'une salle de sports qui occupera environ le 70% de la surface des halles, avec un très grand parking de 137 places pour les voitures et 91 pour les vélos. L'aménagement des lieux est actuellement à l'enquête publique et il y a déjà des oppositions annoncées.

Le projet retenu prévoit ainsi la désaffectation de cette infrastructure ferroviaire urbaine, conformément à la réponse de la Municipalité à notre interpellation du 6 mars 2018 intitulée *Halles CFF : une occasion d'inverser la tendance* selon laquelle « la Municipalité ne partage pas l'approche » de conservation de l'infrastructure ferroviaire. Ce choix paraît toutefois contradictoire dans le contexte actuel où la population demande aux autorités de trouver des solutions rapides et efficaces en faveur du climat. Le maintien de cette infrastructure jugée obsolète, constituerait une occasion unique d'inverser la tendance actuelle où les camions acheminent les marchandises directement au centre-ville.

Proposition:

Ce postulat demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de conserver, dans le cadre du projet de réaffectation des halles de Sébeillon, l'infrastructure de transfert rail-route et d'étudier, parallèlement à celui-ci, les options à d'autres endroits permettant d'intégrer la distribution par le rail de marchandises au centre-ville et ainsi faire un geste pour réduire le trafic des camions.

Lausanne, le 12 septembre 2019



Laura Manzoni
Groupe EàG



Valéry Beaud
Groupe les Verts

Vincent Brayer
Groupe PS

